Coordonnées

Les conservatoires communautaires de Cœur d'Essonne Agglomération ont pour vocation de **contribuer à la sensibilisation et à l'éducation artistique de chacun**.

Un **enseignement riche et varié** est dispensé par une **équipe pédagogique professionnelle diplômée, de qualité**, conduisant ainsi à une pratique amateur autonome.

Trois établissements d'enseignements sont situés sur les communes d'Arpajon, Breuillet et Saint-Germain-lès-Arpajon.

ARPAJON

13 rue Dauvilliers
Tél. : 01 64 90 21 29
conservatoire.arpajon@coeuressonne.fr

BREUILLET

Moulin des Muses
28 rue de la Gare
Tél. : 01 60 81 15 77
conservatoire.breuillet@coeuressonne.fr

SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Centre culturel des Prés du Roy
34 route de Leuville
Tél. : 01 64 55 12 10
conservatoire.sgla@coeuressonne.fr

PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Services à la population
22 boulevard Jean Jaurès - 91290 Arpajon
Tél. : 01 69 72 13 60

Pour plus d'informations : www.coeuressonne.fr
Rubrique : Loisirs / Culture / Les conservatoires

Infos pratiques

Les établissements d'enseignement artistique de musique, de danse et de théâtre de Cœur d'Essonne Agglomération sont des lieux d'apprentissage, de création et de diffusion pour tous les publics. Des espaces où le bien vivre ensemble, l'écoute, la constance, la concentration et le partage mènent chaque jour un peu plus l'apprenti musicien, danseur, acteur sous les feux des projecteurs.

L'enseignement dispensé par des artistes pédagogues qualifiés est organisé conformément aux principes fondamentaux des schémas d'orientation pédagogique élaborés par le Ministère de la culture et de la communication.

LES TARIFS

Le conseil communautaire arrête, par délibération, le montant des cotisations applicables aux élèves qui s'inscrivent aux conservatoires.
Pour toute inscription, un droit d'inscription est exigible.
Le coût des activités est calculé en fonction :

- de l'activité
- du quotient familial de chaque inscrit
- du nombre d'inscrits par famille
- du nombre d'activités suivies
- du lieu de résidence

Les 6 règles du jeu
pour une formation artistique réussie

1. Être assidu à tous les cours
2. Travailler quotidiennement son instrument et ses chants à la maison pour les musiciens
3. Aller le plus souvent possible voir des spectacles et des concerts
4. Participer aux pratiques collectives instrumentales ou dansées de l'établissement
5. Inventer des chansons, des textes, des jeux, des mouvements
6. Chercher les émotions de la musique, de la danse et du théâtre

Diffusion

Dans le cadre de leurs études, les élèves se produisent régulièrement sur scène. C'est l'occasion pour eux d'apprendre à transmettre et partager une émotion à un public. C'est une source de motivation en tant qu'aboutissement de projets.

Auditions :
L'occasion pour l'élève de se produire devant sa famille, ses amis et de faire découvrir la progression de son enseignement. Ces auditions permettent la découverte aux non-initiés de la vie d'une classe et de sa progression tout au long des études.

Concert des solistes :
L'occasion pour les élèves de se produire seuls avec leur instrument devant un public.

Concert des professeurs des 3 établissements :
Les professeurs sont aussi des artistes musiciens !

Le Printemps du conservatoire :
Le conservatoire se produit hors des murs de l'établissement. L'occasion de toucher tous les publics initiés, éloignés, ou novices.

Galas de danse :
Chaque année les danseuses et danseurs classique, néo classique, Jazz et hip hop, prennent place sur la scène, moments privilégiés de rencontre artistique.

Orchestre composé des professeurs et élèves du conservatoire :

- Pop Rock Symphony (2018)
- Mélodies en Technicolor (2018)
- Carnets de notes (2019)

ORCHESTRE 3 POUR 2

Ce pop-orchestra est constitué d'élèves des conservatoires communautaires de Cœur d'Essonne Agglomération ainsi que de tout musicien voulant jouer dans un orchestre mi-classique mi-musiques actuelles. Une cinquantaine de musiciens, chanteurs, comédiens et danseurs revisitent les tubes de ces dernières années.

MASTER CLASS

- Manu et Dianélito du Groupe Tryo en 2019
- Nosfell en 2020

MACH 6

« Mach 6 » s'adresse aux pratiquants de musiques actuelles du territoire. Les professeurs des conservatoires ainsi que des intervenants issus du milieu professionnel contribuent à la diffusion des musiques actuelles sur le territoire en partenariat avec le Département. Il participe à l'intégration et à l'accompagnement des musiques actuelles et de ses pratiquants dans les conservatoires, ainsi qu'à la transversalité entre les structures d'enseignement, les lieux de diffusion et les musiciens du territoire.

Conservatoires communautaires de Cœur d'Essonne Agglomération

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Édito

Rendre l'art et la culture accessible à toutes et tous pour la faire vivre pleinement dans l'ensemble du territoire est une priorité de l'action de Cœur d'Essonne Agglomération.

Ainsi, dans nos établissements d'enseignements artistiques, nos conservatoires, que vous soyez petits ou grands, découvrez et vivez pleinement vos passions : faites danser les notes et vos corps, donnez de la voix ou la réplique autant que vous voulez, le tarif sera toujours juste.

De l'éveil à l'autonomie des pratiques artistiques, des gammes à la scène, à chaque étape de progression, à votre rythme, nos professeurs sauront vous donner le la dans une multitude de disciplines en faisant toujours la part belle à la pratique collective, si stimulante.

Inscrivez-vous ou vos enfants dans l'un de nos 3 conservatoires. Découvrez-vous, passionnez-vous, entraînez-vous : faites vibrer Cœur d'Essonne Agglomération.

Éric BRAIVE
Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Jean-Michel Giraudeau
Vice-président chargé de la culture, du patrimoine culturel et des établissements d'enseignement artistique

Disciplines enseignées

EN MUSIQUE

Les instruments

- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare moderne, guitare folk, guitare électrique, basse.
- **Claviers** : clavecin, piano classique, piano « musiques actuelles », clavier électronique, orgue.
- **Percussions** : batterie.
- **Vents** : flûte traversière, flûte à bec, flûte irlandaise, clarinette, saxophone, trompette, trombone.

Éveil

- **Éveil musical, éveil danse et éveil théatre** pour développer l'imaginaire, l'expression, les capacités auditives, les facultés motrices et rythmiques.

Pratiques collectives instrumentales

- **Ensembles instrumentaux** : flûtes traversières, guitares classiques, guitares électriques, musiques actuelles, instruments musiques anciennes, musique de chambre, pianos, violons, violoncelles, clarinettes, saxophones, vents juniors.
- **Orchestres** : orchestre enfants, orchestre adultes, orchestre à cordes cycle I, orchestre classique cycle II, musique de chambre.
- **Ateliers** : atelier Jazz blues, atelier musiques actuelles, atelier percussions, atelier rythme, atelier Jazz funk, atelier djembé, atelier improvisation, atelier juniors, atelier groove.

Pratiques vocales
Chœur classique femmes « Ad Alta Voce », chœur classique mixte J.Ph Rameau, chorale 6/9 ans, chorale + 10 ans, chorale moderne, chorale des aînés, chœur adultes, ensemble vocal adultes et ados, ensemble vocal musiques anciennes.

Formation musicale
On chante, on bouge, on écoute, on lit la musique, on l'écrit, on joue, on invente, on enrichit sa culture musicale, on fait des rythmes avec son corps ou son instrument.

EN DANSE

- Danse Classique
- Danse de Caractère
- Danse Jazz
- Les danses Hip Hop

Le cursus vers l'autonomie

Le cursus des études musicales, chorégraphiques et théâtrales est organisé en trois cycles qui forment un socle commun d'acquisitions et de savoir-faire, conduisant chaque jour l'élève vers plus d'autonomie.

EN MUSIQUE

L'initiation : années de sensibilisation et de découverte
Ces années permettent de commencer la pratique d'une discipline dans le but d'ouvrir et d'affiner les perceptions. Elles peuvent permettre à l'élève d'entrer directement en 1er cycle ou de se réorienter vers une nouvelle pratique ou un autre instrument.

Cycle I : années de construction
Pendant 3 à 5 ans, l'élève suit au moins 3 cours hebdomadaires :

- Pratique collective
- Formation musicale
- Pratique individuelle

La pratique collective est un moteur puissant de motivation à l'apprentissage, elle est initiée dès le début des études et diversifiée selon les opportunités. Elle renforce le sentiment d'appartenance au groupe, tout en développant des valeurs indispensables de sociabilisation, le vivre ensemble et le partage d'une même passion.

Cycle II : années de consolidation
Pendant 3 à 5 ans, l'élève suit au moins trois cours hebdomadaires :

- Pratique collective
- Formation musicale
- Pratique individuelle

Durant ces années, l'élève développe progressivement son autonomie. À l'issue de ce 2e cycle, il validera son niveau de pratique et de connaissances en obtenant un brevet d'études musicales.

Cycle III : années d'approfondissement
De 2 à 4 ans, ce cycle permet de développer un projet artistique personnel et d'accéder à une pratique autonome. Il est validé par un certificat d'études musicales.

EN THÉÂTRE

Les cours de théâtre classique et moderne sont des cours collectifs organisés par tranche d'âge.
Les cours proposés :

- Éveil 1 : de 6 à 8 ans
- Éveil 2 : de 9 à 12 ans
- Initiation : 12-15 ans
- Pratique et création : à partir de 15 ans

L'entrée en 1er cycle se fait sur examen dès 14 ans. Il dure 2 ans.
Le cycle 2 dure 3 ans (de 16 à 18 ans).

EN DANSE

L'éveil et l'initiation (entre 4 et 7 ans) :
Objectif : sensibiliser les jeunes enfants à leur propre corps, éveiller leur créativité et leur sensibilité artistique afin de les préparer à la pratique ultérieure des disciplines chorégraphiques.

Cycle I : années de construction à partir de 8 ans
Pendant 3 à 5 ans, l'enfant acquiert les bases fondamentales : acquisition du schéma corporel, renforcement de la musculature et sensibilisation à l'espace et à la musique.

Cycle II : années de consolidation
Acquisition de nouveaux éléments de la technique, du langage chorégraphique et de la terminologie. L'élève prendra conscience de la danse comme langage artistique et développera son endurance.

Cycle III : années d'approfondissement
Approfondissement et renforcement des acquis techniques, de la maîtrise du corps et de la précision dans l'exécution.
L'élève acquiert une autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation, ainsi qu'une approche de la virtuosité.

Hors cursus

Le cadre des pratiques amateurs « hors cursus » est accessible aux musiciens, chanteurs et amateurs adultes qui souhaitent exercer une activité artistique en bénéficiant de l'encadrement du corps professoral sans s'inscrire dans une démarche diplômante.

Les élèves inscrits « hors cursus » suivent à leur choix une discipline individuelle (instrument, chant) et une discipline collective (danse, théâtre, ensembles, chorale / chœur, formation musicale instrument).

Les amateurs peuvent aussi s'inscrire en pratique collective seule.